Communiqué de presse

Pour publication immédiate

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives *plus loin dans le communiqué.*

BCE présente ses résultats du deuxième trimestre de 2014

- **Croissance du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de BCE au T2 de 6,1 %, à 606 millions $; bénéfice par action ajusté de 0,82 $, en hausse de 6,5 %; flux de trésorerie disponibles de 815 millions $ sur la bonne voie par rapport à l'orientation pour 2014.**
- **Produits des activités ordinaires et BAIIA ajusté de Bell en hausse de 5,1 % et de 4,9 %, respectivement, dégageant une marge du BAIIA ajusté consolidée de Bell stable de 39,4 %.**
- **Forte croissance des produits tirés des services pour les Services sans fil de Bell, de 5,7 %, entraînant une augmentation de 9,5 % du BAIIA ajusté dans le sans-fil; PMU combiné dans le sans-fil en hausse de 4,6 %, ce qui reflète l'augmentation de 21 % des produits tirés des services de données mobiles.**
- **Bell est le chef de file de la télé mobile au Canada avec 1 472 000 abonnés, en hausse de 68 % d'un exercice à l'autre.**
- **Troisième trimestre consécutif de croissance positive des produits tirés des services résidentiels sur fil grâce au nombre combiné d'activations nettes d'abonnés des services Bell Télé Fibe et Bell Internet Fibe, de 50 171, et à la diminution de 17,2 % du nombre de pertes d'abonnés des services résidentiels d'accès local au réseau.**
- **Maintien de l'apport important de Bell Média aux flux de trésorerie disponibles, avec des produits des activités ordinaires en hausse de 36,1 % et une croissance de 34,6 % du BAIIA ajusté, ce qui reflète l'inclusion d'Astral Media.**
- **La privatisation de Bell Aliant annoncée le 23 juillet génère une forte augmentation des flux de trésorerie disponibles, ce qui soutient les importants investissements dans les réseaux à large bande; autorisation prévue par la Loi sur la concurrence obtenue pour l'opération le 5 août.**

MONTRÉAL, le 7 août 2014 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE), la plus grande entreprise de communications du Canada, a présenté aujourd'hui les résultats de BCE et de Bell pour le deuxième trimestre (T2) de 2014.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions $, sauf les montants par action) (non audité)	T2 2014	T2 2013	% de variation
Bell[i)]			
Produits d'exploitation	4 649	4 424	5,1 %
BAIIA ajusté[1]	1 830	1 744	4,9 %
BCE			
Produits d'exploitation	5 220	5 000	4,4 %
BAIIA ajusté	2 144	2 066	3,8 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	606	571	6,1 %
BPA	0,78	0,74	5,4 %
BPA ajusté[2]	0,82	0,77	6,5 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 850	1 868	(1,0) %
Flux de trésorerie disponibles[3]	815	903	(9,7) %

i) Bell comprend les secteurs Services sans fil de Bell, Services sur fil de Bell et Bell Média.

« L'engagement de Bell consistant à fournir ce qu'il y a de mieux en matière de réseaux de communications, de service et de contenu à toute la population du Canada insuffle un élan positif à nos activités dans le sans-fil, le sur-fil et les médias », affirme George Cope, président et chef de la direction de BCE et de Bell Canada. « L'expansion rapide de notre réseau mobile 4G LTE, notamment dans des centaines de petites villes et de collectivités rurales au Canada, favorise l'utilisation des téléphones intelligents et consolide la place déjà prépondérante de Bell dans les services de télé mobile et autres services de données. L'expansion rapide de la zone de couverture du service Télé Fibe et Internet Fibe entraîne une croissance constante des produits tirés des services résidentiels sur fil. Par ailleurs, avec la programmation la plus populaire au Canada et les nouveaux produits de la Télé Partout, Bell s'assure de maintenir la place prépondérante qu'elle occupe dans le marché concurrentiel des médias au Canada. Notre stratégie consistant à investir massivement dans l'infrastructure canadienne de communications et dans de nouvelles initiatives en matière de service à la clientèle a permis de réaliser de solides résultats financiers et d'exploitation. Nous comptons continuer de maintenir notre dynamisme à mesure que nous intégrons Bell Aliant à BCE, aux côtés de Bell Canada. »

L'équipe de Bell concentre ses efforts sur un objectif clair, celui d'être reconnue par les clients comme la plus grande entreprise de communications du Canada, qu'elle compte atteindre grâce à l'exécution de 6 impératifs stratégiques : investir dans les réseaux et les services large bande, accélérer le sans-fil, tirer meilleur parti du sur-fil, accroître notre leadership dans les médias, améliorer le service à la clientèle et établir une structure de coûts concurrentielle.

« Notre démarche rigoureuse quant à la réalisation de nos impératifs stratégiques au T2 a permis de dégager une excellente croissance du BAIIA ajusté dans le sans-fil, de meilleurs résultats dans nos activités sur fil ainsi qu'une contribution importante de Bell Média aux flux de trésorerie disponibles », a affirmé Siim Vanaselja, chef des affaires financières de BCE et de Bell. « Comme le sans-fil semble continuer de générer un niveau élevé de rentabilité, que les perspectives financières dans le sur-fil s'améliorent et que les efforts demeurent axés sur la croissance de l'auditoire dans les médias, tout cela combiné au contrôle des coûts croissants du contenu, notre plan financier pour 2014 est sur la bonne voie. Nous reconfirmons aujourd'hui tous nos objectifs de l'orientation de Bell et de BCE pour l'ensemble de l'exercice. »

Le 23 juillet, BCE a annoncé qu'elle procède (actuellement) à la privatisation de sa filiale Bell Aliant (TSX : BA), de Halifax, en acquérant la participation des actionnaires minoritaires publics pour environ 3,95 milliards $. La privatisation de Bell Aliant, que BCE contrôle déjà, renforcera la stratégie nationale d'investissement de la société dans la large bande et soutiendra l'objectif de croissance du dividende, ce qui devrait générer des synergies annuelles avant impôt d'environ 100 millions $ et une augmentation annuelle des flux de trésorerie disponibles[(3)] d'environ 200 millions $ par année, après les dividendes sur actions ordinaires versés.

Le 5 août, BCE a obtenu l'autorisation prévue par la Loi sur la concurrence qui lui permet de réaliser l'opération liée à Bell Aliant. Par conséquent, sous réserve des conditions d'admission à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York, toutes les conditions réglementaires ont été satisfaites pour permettre de réaliser la privatisation. La clôture devrait avoir lieu d'ici le 30 novembre 2014, à condition que 50 % des actions ordinaires de Bell Aliant détenues par des actionnaires minoritaires publics soient déposées dans le cadre de l'offre. Pour obtenir plus de détails, voir le communiqué de presse du 23 juillet intitulé « BCE annonce la privatisation de sa filiale Bell Aliant ».

RÉSULTATS DE BCE

Les produits des activités ordinaires de BCE ont augmenté de 4,4 %, à 5 220 millions $, et le BAIIA ajusté[(1)] a augmenté de 3,8 %, à 2 144 millions $ au T2 2014, générant une marge[(1)] du BAIIA ajusté stable de 41,1 %. Ces augmentations reflètent l'amélioration de la performance financière de Bell, d'un exercice à l'autre, en partie contrebalancée par la légère diminution, d'un exercice à l'autre, des produits des activités ordinaires et du BAIIA ajusté de Bell Aliant.

BCE a déclaré au T2 2014 un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 606 millions $, en hausse de 6,1 % comparativement à 571 millions $ au T2 2013, et un bénéfice net ajusté[(2)] de 640 millions $, en hausse de 7,7 % comparativement à 594 millions $ à l'exercice précédent. Le bénéfice net par action (BPA) de 0,78 $ et le BPA ajusté de 0,82 $ ont augmenté de 5,4 % et de 6,5 %, respectivement, ce qui reflète la portée concrète de l'augmentation du BAIIA ajusté engendrée par la forte croissance dans les Services sans fil de Bell et Bell Média, ainsi que l'amélioration continue en ce qui a trait au rythme de diminution du BAIIA ajusté des Services sur fil de Bell, d'un exercice à l'autre.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE se sont établis à 1 850 millions $ au T2 2014, comparativement à 1 868 millions $ au T2 2013, l'augmentation du BAIIA ajusté ayant été totalement contrebalancée par la hausse de l'impôt sur le résultat payé. Les flux de trésorerie disponibles générés ce trimestre se sont établis à 815 millions $, comparativement à 903 millions $ à l'exercice précédent, ce qui reflète l'accroissement des investissements cadrant avec les prévisions de dépenses pour 2014 et la diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Au T2 2014, BCE (Bell Canada et Bell Aliant) a ajouté 93 811 nouveaux abonnés nets des services de croissance (sans fil, télé, Internet), soit une hausse de 3,7 % par rapport à l'exercice précédent : 67 951 abonnés des services sans fil postpayés, chiffre en partie contrebalancé par la perte de 25 053 abonnés des services prépayés; 33 369 abonnés des services de télé, reflétant l'ajout de 59 132 nouveaux abonnés nets du service de télé IP; et 17 544 abonnés d'Internet haute vitesse. Les pertes nettes totales au chapitre des SAR ont diminué de 9,3 % pour s'établir à 130 920 abonnés. Au 30 juin 2014, BCE comptait au total : 7 951 494 abonnés du sans-fil, soit une hausse de 1,2 % par rapport au T2 2013; 2 562 840 abonnés des services de télé, soit une augmentation de 7,8 % (incluant les 783 023 abonnés du service de télé IP, soit une augmentation de 58,2 %); 3 180 762 abonnés d'Internet, soit une augmentation de 3,7 %; et 7 331 909 abonnés des SAR, soit une diminution de 6,6 %.

RÉSULTATS DE BELL

Les produits d'exploitation de Bell ont augmenté de 5,1 % pour s'établir à 4 649 millions $. Ce résultat est attribuable à l'augmentation de 5,8 % des produits tirés des services, reflétant les augmentations enregistrées par les Services sans fil de Bell et Bell Média, y compris la contribution d'Astral aux résultats de Bell Média, ainsi qu'à un troisième trimestre consécutif de croissance positive pour les produits tirés des services résidentiels sur fil. Le total des produits générés par les services de croissance de Bell (sans fil, télé, Internet, autres services à large bande sur fil et de médias) a augmenté de 275 millions $, soit une hausse de 7,7 % par rapport à l'exercice précédent.

Le BAIIA ajusté de Bell a augmenté de 4,9 % pour s'établir à 1 830 millions $, ce qui reflète des augmentations de 9,5 % pour les Services sans fil de Bell et de 34,6 % pour Bell Média, atténuées par la diminution de 2,7 % dans les Services sur fil de Bell. La marge du BAIIA ajusté consolidée de Bell est demeurée stable, à 39,4 % au T2 2014, en raison de la hausse du produit moyen par unité (PMU)[(4)] dans les Services sans fil, du contrôle rigoureux des dépenses relatives à l'acquisition d'abonnés, de la diminution de l'érosion des services voix sur fil et du contrôle des coûts.

Bell a investi 791 millions $ dans les réseaux à large bande et les plateformes de services de prochaine génération au T2 2014, soit 17,5 % de plus d'un exercice à l'autre. Ces investissements reflètent la poursuite du déploiement de la plus récente technologie de réseaux optiques sur fil et sans fil afin de soutenir l'expansion en cours de la zone de couverture du service Télé Fibe et du réseau mobile 4G LTE, l'utilisation croissante de la bande passante pour les services Internet et la demande grandissante pour les services de données mobiles.

En combinaison avec l'annonce de la privatisation de Bell Aliant, BCE a lancé plusieurs nouvelles démarches d'investissement, visant à soutenir la croissance continue et la compétitivité dans le Canada atlantique. BCE prévoit faire des dépenses d'investissement de 2,1 milliards $ dans cette région au cours des 5 prochaines années afin de permettre le déploiement continu des réseaux sur fil et sans fil à large bande pour les consommateurs et les utilisateurs d'affaires. La prochaine phase de construction intensive à l'échelle nationale du réseau mobile 4G LTE de Bell Mobilité se déroulera dans le Canada atlantique, avec le déploiement du service mobile évolué dans plus de 100 petites villes et localités rurales additionnelles de la région d'ici la fin de 2015. En outre, Bell a acquis 2 nouveaux centres d'appels au Nouveau-Brunswick afin d'améliorer le service à la clientèle et d'ajouter 700 employés à l'équipe de Bell (Bell a inauguré ou acquis au total 7 nouveaux centres d'appels au Canada depuis 2010).

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE BELL PAR SECTEUR

Services sans fil de Bell

Les produits d'exploitation tirés des Services sans fil de Bell ont augmenté de 5,5 % pour s'établir à 1 522 millions $ au T2 2014, comparativement à 1 442 millions $ à l'exercice précédent. Les produits tirés des services ont enregistré une hausse de 5,7 % pour s'établir à 1 404 millions $, du fait de la proportion accrue d'abonnés des services postpayés et de la forte croissance du PMU combiné attribuable à l'utilisation accrue des services de données et à l'augmentation des prix moyens des forfaits découlant de l'élimination des contrats de 3 ans. Les produits tirés des services de données sans fil ont augmenté de 21,0 %, reflétant le taux plus élevé d'adoption et d'utilisation des téléphones intelligents. Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 6,1 % au T2 par suite du nombre accru de mises à niveau de combinés.

Le BAIIA ajusté des Services sans fil de Bell a augmenté de 9,5 % pour s'établir à 667 millions $, du fait de la forte croissance du PMU. Par suite de l'effet marqué des produits sur le BAIIA ajusté au T2 2014, la marge des produits tirés des Services sans fil de Bell a augmenté de 1,6 point de pourcentage, pour s'établir à 47,5 %.

- Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés ont totalisé 66 186, comparativement à 96 390 à l'exercice précédent. Ce chiffre reflète la diminution de 13,3 % des activations brutes principalement attribuable au ralentissement de la croissance globale du marché par suite de l'élimination des contrats de 3 ans, dont les prix étaient inférieurs, dans la foulée de la mise en œuvre du nouveau code de conduite fédéral sur les services sans fil.

- Le pourcentage des abonnés des services postpayés utilisant un téléphone intelligent a augmenté à 75 %, comparativement à 67 % à la fin du T2 2013.

- Le service Télé Mobile de Bell, numéro un dans l'industrie, comptait 1 472 000 abonnés au T2 2014, en hausse par rapport à plus de 875 000 à la période correspondante de l'exercice précédent.

- Le taux de désabonnement des services postpayés[(4)] a connu une amélioration de 0,11 point de pourcentage pour s'établir à 1,16 %, ce qui reflète la qualité et la couverture du réseau de Bell, ainsi que les investissements ciblés dans le service à la clientèle et la fidélisation de la clientèle.

- Les pertes nettes d'abonnés des services prépayés ont diminué de 53,1 %, s'établissant à 24 755, en raison de l'augmentation du nombre d'activations brutes et de la diminution du nombre de désactivations d'abonnés.

- La clientèle d'abonnés des services postpayés des Services sans fil de Bell totalisait 6 777 842 à la fin du T2, une augmentation de 3,0 % par rapport à l'exercice précédent. La clientèle totale des Services sans fil de Bell a augmenté de 1,1 %, pour s'établir à 7 804 087 abonnés.

- Le PMU combiné a augmenté de 4,6 % pour s'établir à 59,49 $, augmentation découlant de l'utilisation intensive des services de données sur le réseau 4G LTE de Bell en expansion et de l'incidence favorable sur le PMU des prix des nouveaux contrats de 2 ans.

- Le coût d'acquisition[4] est demeuré essentiellement stable, à 403 $ par abonné comparativement à 402 $ à l'exercice précédent, ce qui reflète le contrôle rigoureux des prix des promotions.

- Compte tenu d'un nombre accru de mises à niveau de combinés pour des appareils haut de gamme, les dépenses de fidélisation de la clientèle ont augmenté pour s'établir à 10,1 % des produits tirés des services sans fil, comparativement à 9,3 % à l'exercice précédent.

- Bell a continué de réduire le coût de l'itinérance mobile dans les pays où les Canadiens voyagent le plus, réduisant les prix des appels et des services de données en itinérance pour la Corée du Sud. Ces réductions font suite aux baisses importantes des tarifs d'itinérance déjà annoncées pour les États-Unis, l'Europe, la Chine, le Japon, le Mexique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, les Bermudes, Cuba et la plupart des îles des Caraïbes.

- TD Canada Trust et la CIBC lancent avec Bell des services de paiement mobile sécurisé permettant aux clients de faire des achats avec leur téléphone intelligent. Ces institutions s'ajoutent à RBC et à Desjardins dans l'annonce de solutions de paiement mobile avec Bell.

- En avril, Bell a été la première entreprise au Canada à déployer du spectre dans la bande de 700 MHz après avoir acquis 31 licences pour 480 millions de MHz par population de spectre dans la bande avantageuse de 700 MHz à l'échelle nationale. Avec l'expansion du service à des communautés rurales et éloignées partout au Canada, notamment dans le Nord, Bell compte poursuivre l'expansion du réseau LTE évolué pour couvrir plus de 98 % de la population canadienne d'ici la fin de 2015.

- Bell offre déjà aux abonnés un accès au plus vaste réseau mobile 4G LTE du Canada, qui couvre 82 % de la population à la fin du T2, complété par la couverture du réseau 4G HSPA+ rejoignant plus de 98 % de la population.

Services sur fil de Bell
Les Services sur fil de Bell ont poursuivi leur amélioration, d'un exercice à l'autre, du rythme de diminution des produits et du BAIIA ajusté, profitant de l'augmentation du PMU dans tous les services résidentiels, de la croissance prudente dans les services de télé et Internet, de la diminution des pertes dans les services de téléphonie résidentiels traditionnels ainsi que du contrôle efficace exercé sur les coûts d'exploitation.

Les produits tirés des Services sur fil ont diminué de 0,8 % pour s'établir à 2 485 millions $ au T2, alors que les produits accrus tirés des services Internet et de télé ont donné lieu à une croissance positive des produits tirés des services résidentiels pour un troisième trimestre consécutif. Cette croissance a contrebalancé la perte continue au chapitre des produits tirés des services voix et données traditionnels, les pressions concurrentielles sur les prix dans nos marchés résidentiel, d'affaires et de gros de même que la diminution des ventes de produits de données à nos clients d'affaires.

Le BAIIA ajusté des Services sur fil de Bell a diminué de 2,7 % pour s'établir à 953 millions $ au T2 2014, ce qui représente le 5e trimestre consécutif d'amélioration, d'un exercice à l'autre, du rythme de diminution du BAIIA ajusté. Ce résultat représente également une amélioration par rapport à la diminution de 2,9 % enregistrée au dernier trimestre et au T2 2013, ce qui reflète la croissance positive des produits tirés des services résidentiels et le contrôle efficace exercé sur les coûts d'exploitation. Comme la baisse continue dans les produits tirés des services voix, générant des marges plus élevées, n'a pas été totalement compensée par la croissance dans

les services de données, générant des marges moindres (télé, Internet, connectivité IP), la marge du BAIIA ajusté des Services sur fil a légèrement diminué pour s'établir à 38,4 %, contre 39,1 % à l'exercice précédent.

- Le service Bell Télé Fibe a ajouté 46 533 nouveaux abonnés nets au T2, par rapport à 50 555 à l'exercice précédent. La diminution reflète les offres et les promotions accrocheuses de nos concurrents dans la câblodistribution, ainsi que l'expansion moindre de la zone de couverture comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les abonnés de Bell Télé Fibe totalisaient 580 643 à la fin du T2, en hausse de 67,7 % par rapport à l'exercice précédent.

- La zone de couverture du service Bell Télé Fibe couvrait plus de 4,6 millions de foyers à la fin du T2, en hausse contre 3,8 millions à l'exercice précédent.

- Les pertes nettes d'abonnés du service Télé Satellite ont augmenté de 2,5 % pour s'établir à 25 573 au deuxième trimestre de 2014, reflétant l'augmentation du nombre de désactivations d'abonnés du service de gros imputable au lancement du service de télé IP par des fournisseurs de services concurrents dans l'Ouest canadien et dans le Canada atlantique. Toutefois, les pertes nettes d'abonnés du service de détail Télé Satellite ont diminué de 13,5 % ce trimestre, ce qui reflète notre concentration sur l'amélioration de l'expérience client avec le perfectionnement des produits, notamment l'ajout de plus de contenu sur demande et des récepteurs enregistreurs dotés d'une capacité améliorée d'enregistrement en HD.

- Le nombre d'abonnés de Bell Télé (Bell Télé Satellite et Bell Télé Fibe) totalisait 2 327 954 à la fin du T2, une augmentation de 6,0 % par rapport à l'exercice précédent.

- Les ajouts nets d'abonnés d'Internet haute vitesse ont totalisé 3 638, comparativement à 2 446 à l'exercice précédent, grâce à la diminution du taux de désabonnement des clients résidentiels attribuable aux tarifs élevés pour les ventes complémentaires du service Télé Fibe et aux vitesses plus rapides du réseau de fibre à large bande de Bell. La clientèle d'abonnés d'Internet haute vitesse de Bell a augmenté de 3,3 % par rapport à l'exercice précédent, s'établissant à 2 203 808.

- Les réseaux de fibre de Bell se classent au premier rang pour le Canada dans l'indice mondial de Netflix sur les vitesses de transmission, devançant les 14 fournisseurs canadiens de service Internet testés chaque mois au T2 2014.

- La nouvelle Borne universelle de Bell, un modem Internet et routeur Wi-Fi, offre des vitesses Wi-Fi jusqu'à 3 fois plus rapides que la plupart des routeurs Wi-Fi résidentiels et comprend une gamme d'outils intégrés permettant aux clients de gérer facilement l'accès et la consommation d'utilisateurs et d'appareils multiples.

- Les produits tirés des services de données sur fil ont augmenté de 2,0 % pour s'établir à 1 485 millions $, soutenus par la forte croissance des services résidentiels et par l'augmentation de 3,4 % des produits tirés des services de connectivité IP dans l'unité Bell Marchés Affaires. Les produits tirés des services de données résidentiels ont augmenté de 6,1 % au T2, ce qui reflète la hausse des produits tirés des services Internet et de télé, entraînée par la croissance continue de la clientèle des services Fibe et la demande accrue pour le service Internet offrant plus de bande passante.

- Les pertes nettes au chapitre des SAR résidentiels ont diminué de 17,2 % au T2 pour s'établir à 67 969 comparativement à 82 090 à l'exercice précédent, ce qui reflète des taux plus faibles de mouvement des abonnés résidentiels des SAR dans les zones où est offert le service Bell Télé Fibe, ainsi que la fidélisation de la clientèle dans les zones où ce service n'est pas offert.

- Les pertes d'abonnés d'affaires des SAR ont augmenté de 31,7 %, soit 9 167, pour s'établir à 38 079, surtout par suite des pertes dues à la concurrence, de l'abandon graduel par les abonnés d'affaires des lignes téléphoniques au profit des services IP et de la désactivation continue de ports de commutation excédentaires compte tenu du fait que les clients délaissent les technologies plus anciennes pour se tourner vers l'accès Internet haute vitesse au moyen de la technologie de la fibre optique.

- La clientèle totale des SAR de Bell à la fin du trimestre était de 5 034 968, une baisse de 7,2 % comparativement à l'exercice précédent. Par conséquent, les produits tirés des services locaux et d'accès de Bell ont diminué de 5,9 % pour s'établir à 595 millions $, tandis que les produits tirés des services interurbains ont baissé de 7,1 % pour s'établir à 170 millions $.

Bell Média

Les produits d'exploitation tirés de Bell Média ont augmenté de 36,1 %, pour s'établir à 761 millions $, et le BAIIA ajusté a progressé de 34,6 %, pour s'établir à 210 millions $ au T2 2014.

Ces augmentations reflètent la hausse des produits tirés de la publicité et des frais d'abonnement découlant de l'acquisition d'Astral, ainsi que l'effet de la hausse des tarifs établis en fonction du marché pour les services de télé spécialisée et l'augmentation des produits découlant de l'éventail accru des produits de la Télé Partout et de l'accroissement de la clientèle de la télé mobile.

La croissance des produits tirés de la publicité au T2 a été ralentie par la faiblesse générale du marché de la publicité à la télé, le glissement des dépenses des clients vers les services en ligne et d'autres facteurs dont le nombre moindre de matchs de hockey des séries éliminatoires de la LNH diffusés sur TSN comparativement à l'exercice précédent ainsi que le glissement des budgets de publicité vers le diffuseur de la Coupe du Monde de soccer de la FIFA 2014.

Les coûts accrus du contenu pour la programmation télé et des droits de diffusion dans les sports ont partiellement contrebalancé la croissance du BAIIA ajusté de Bell Média au T2.

- Bell Média a maintenu sa position de chef de file avec un vaste auditoire pour toutes ses propriétés de télé traditionnelle et spécialisée. CTV diffuse 12 des 20 émissions les plus écoutées par l'ensemble des téléspectateurs à l'échelle nationale, dans la saison de printemps, et 4 des 5 émissions les plus écoutées par les téléspectateurs de la principale catégorie démographique de l'auditoire dans la tranche des 25 à 54 ans. Dans les heures de grande écoute, de 19 h à 23 h, la cote d'écoute moyenne de CTV était de 33 % supérieure à celle de son plus proche concurrent en télé traditionnelle, tandis que l'auditoire moyen par minute pour la télé spécialisée de Bell Média s'est établi à un niveau de 38 % plus élevé.

- En mai, Bell Média a obtenu les droits sur 11 nouvelles séries, qui s'ajoutent à la réinscription dans la grille horaire des heures de grande écoute de CTV et de CTV Two pour l'année 2014-2015 d'un plus grand nombre d'émissions que tout autre réseau canadien parmi les 20 émissions les plus écoutées. CTV continuera de diffuser les événements télévisuels les plus regardés, soit la présentation des Oscars, le Super Bowl et les présentations des prix suivants : Golden Globe Awards, Primetime Emmy Awards et JUNO.

- TSN, le chef de file des sports au Canada et le réseau de télé spécialisée numéro un au pays, a annoncé l'expansion qu'il projette de 2 à 5 signaux nationaux afin de tirer parti de la programmation exceptionnelle de Bell Média dans les sports. TSN et RDS ont conclu une nouvelle entente pluriannuelle avec le groupe Formula 1, leur conférant les droits de diffusion exclusifs multiplateformes pour toutes les courses du Grand Prix jusqu'en 2019. Les deux réseaux de sports ont également conclu une nouvelle entente sur les droits de diffusion avec la United States Golf Association pour la couverture exclusive canadienne du U.S. Open jusqu'en 2022.

- Pour ce qui est des services en ligne, Bell Média se maintient au premier rang parmi les diffuseurs canadiens, et septième parmi toutes les propriétés numériques au Canada, avec des moyennes mensuelles de 11,8 millions de visiteurs uniques, de 3 millions de vidéospectateurs, de 358 millions de pages consultées et de 102 millions de vidéos regardées.

- Bell Média Radio, qui exploite le plus grand nombre de stations de radio au Canada, a compté plus de 17,6 millions d'auditeurs, à l'écoute 84,1 millions d'heures chaque semaine, soit plus de 4,75 heures chacun en moyenne.

- La division de Bell Média, Astral Affichage, a annoncé l'acquisition de Macdonald Outdoor Advertising Inc., en juin, ce qui marque l'implantation d'Astral Affichage en Alberta et l'expansion à l'échelle nationale de son orientation vers la publicité numérique sur panneaux grand format.

- Le 31 juillet, Bell a conclu la vente de 3 services de télé à DHX Media Ltd., ce qui a généré des produits totaux d'environ 170 millions $. Ces dessaisissements d'actifs étaient exigés par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et le Bureau de la concurrence dans le cadre de leur approbation de l'acquisition d'Astral par Bell. La vente des 2 services de télé restants d'Astral à Groupe V Médias devrait être conclue plus tard cette année, sous réserve de conditions de clôture comprenant l'approbation par le CRTC et des droits de résiliation.

RÉSULTATS DE BELL ALIANT

Les produits d'exploitation tirés de Bell Aliant ont diminué de 1,3 % pour s'établir à 682 millions $ au T2 2014, comparativement à 691 millions $ à l'exercice précédent. La croissance des produits tirés des services de télé, Internet et autres services de données et des services sans fil a été contrebalancée par la baisse des produits tirés des services locaux, des services interurbains et d'autres produits. Les coûts d'exploitation ont diminué de 1 million $ ce trimestre, car les économies constantes réalisées grâce aux initiatives de productivité ont compensé l'augmentation des coûts des promotions et du contenu télé découlant de l'accroissement de la clientèle des services FibreOP. Par conséquent, le BAIIA ajusté de Bell Aliant a diminué de 2,5 % pour s'établir à 314 millions $, comparativement à 322 millions $ à l'exercice précédent. Pour en savoir plus, visitez le site BellAliant.ca.

DIVIDENDE SUR LES ACTIONS ORDINAIRES

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,6175 $ par action ordinaire, payable le 15 octobre 2014 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 septembre 2014.

BCE a confirmé les objectifs de son orientation financière pour 2014, tels qu'ils ont été présentés le 6 février 2014 :

	Orientation du 6 février	**Orientation du 7 août**
Bell[i)]		
Croissance des produits des activités ordinaires	2 % à 4 %	Sur la bonne voie
Croissance du BAIIA ajusté	3 % à 5 %	Sur la bonne voie
Intensité du capital[4]	16 % à 17 %	Sur la bonne voie
BCE		
BPA ajusté	3,10 $ à 3,20 $	Sur la bonne voie
Croissance des flux de trésorerie disponibles	3 % à 7 %	Sur la bonne voie
Dividende annuel par action ordinaire	2,47 $	2,47 $
Politique de distribution du dividende[4]	65 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles	Aucun changement

i) L'orientation financière de Bell pour 2014 concernant les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté et l'intensité du capital exclut Bell Aliant.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS

BCE tiendra une conférence téléphonique à l'intention des analystes financiers afin de traiter de ses résultats du T2 2014, le jeudi 7 août, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour participer, composez le numéro sans frais 1-800-766-6630 ou le 416-340-2220. Une reprise sera disponible pendant une semaine, au 1-800-408-3053 ou au 905-694-9451 (composez le code d'identification 9717961#).

La conférence téléphonique sera archivée sur le site Web de BCE sous Appel conférence sur les résultats de BCE pour le T2 2014. Le fichier MP3 sera également disponible pour téléchargement sur la page Web, peu de temps après la conférence.

L'information contenue dans le présent communiqué est non auditée.

1. À partir du T2 2014, nous désignons le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté comme des mesures financières non définies par les PCGR. Ces termes remplacent les mesures financières non définies par les PCGR auparavant désignées par les termes *BAIIA* et *marge du BAIIA*. Notre définition de BAIIA ajusté et de marge du BAIIA ajusté est inchangée par rapport à notre définition antérieure du BAIIA et de la marge du BAIIA, respectivement. Par conséquent, cette modification terminologique n'a aucune incidence sur la présentation de nos résultats financiers des périodes antérieures. Les termes *BAIIA ajusté* et *marge du BAIIA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les comptes consolidés de résultat de BCE. Le BAIIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 3 des états financiers consolidés du T2 2014 de BCE. Nous définissons la marge du BAIIA ajusté comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Nous utilisons le

BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de nos activités puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans l'industrie des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de nos activités. Le BAIIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants. Il n'existe aucune mesure financière selon les IFRS directement comparable au BAIIA ajusté et à la marge du BAIIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté.

(en millions de dollars)

	T2 2014	T2 2013
Bénéfice net	707	671
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	54	28
Amortissement des immobilisations corporelles	708	681
Amortissement des immobilisations incorporelles	171	161
Charges financières		
Charge d'intérêts	229	228
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	26	38
Autres charges	13	63
Impôt sur le résultat	236	196
BAIIA ajusté	2 144	2 066
Produits d'exploitation de BCE	5 220	5 000
Marge du BAIIA ajusté	41,1 %	41,3 %

2. Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les (profits nets) pertes nettes sur placements et les primes au remboursement anticipé de la dette. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer le rendement de nos activités, avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des (profits nets) pertes nettes sur placements et des primes au remboursement anticipé de la dette, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de rendement de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières selon les IFRS les plus comparables. Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T2 2014		T2 2013	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	606	0,78	571	0,74
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	38	0,05	21	0,02
Profits nets sur placements	(4)	(0,01)	(1)	–
Primes au remboursement anticipé de la dette	–	–	3	0,01
Bénéfice net ajusté	640	0,82	594	0,77

3. Les termes *flux de trésorerie disponibles* et *flux de trésorerie disponibles par action* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions payés et du financement de la cotisation volontaire au régime de retraite, plus les dividendes reçus de Bell Aliant, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées, les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC et les flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles par action comme les flux de trésorerie disponibles divisés par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation.

   Nous considérons les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles par action comme d'importants indicateurs de la solidité financière et du rendement de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles par action pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière selon les IFRS la plus comparable. Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T2 2014	T2 2013
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 850	1 868
Dividendes de Bell Aliant à BCE	48	47
Dépenses d'investissement	(937)	(830)
Dividendes en espèces payés sur actions privilégiées	(31)	(32)
Dividendes en espèces payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(68)	(74)
Coûts liés aux acquisitions payés	16	8
Flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant	(63)	(84)
Flux de trésorerie disponibles	815	903
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	777,7	775,9
Flux de trésorerie disponibles par action	1,05	1,16

4. Nous utilisons le PMU, le taux de désabonnement, le coût d'acquisition, l'intensité du capital et le ratio de distribution pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, *Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés* du rapport de gestion du T2 2014 de BCE pour obtenir une définition de ces indicateurs de performance clés.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant notre orientation financière pour 2014 (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), nos perspectives commerciales, nos objectifs, nos plans et nos priorités stratégiques, le dividende par action ordinaire annualisé et la politique de dividendes sur actions ordinaires de BCE pour 2014, nos plans de déploiement pour les réseaux, l'échéancier et la réalisation prévus de l'acquisition proposée par BCE de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Bell Aliant qu'elle ne détient pas déjà (privatisation) au moyen d'une offre publique d'achat des actions ordinaires (offre relative aux actions ordinaires), certains avantages stratégiques et financiers (dont les synergies et l'augmentation des flux de trésorerie disponibles attendues), les gains d'efficacité sur le plan de l'exploitation, de la compétitivité et des coûts qui devraient résulter de la privatisation, la nature et la valeur des investissements qui devraient être effectués dans le Canada atlantique au cours des 5 prochaines années, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse, but, orientation, objectif*, *perspective, plan, stratégie, cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser, s'attendre à, croire, prévoir, avoir l'intention de, planifier, chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux dispositions refuges prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act* de 1995.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que spécifiques, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon importante des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 7 août 2014 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison. Sauf indication contraire de la part de BCE, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels, ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 7 août 2014. L'incidence financière de ces transactions, de ces éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend des faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence

prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités.
Les déclarations prospectives sont présentées dans le présent communiqué dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus pour 2014, ainsi que nos objectifs, nos priorités stratégiques et nos perspectives commerciales pour 2014, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins. La valeur des investissements qui devraient être effectués au Canada atlantique au cours des 5 prochaines années suppose que les investissements se poursuivront aux niveaux actuels. Cependant, rien ne garantit que les niveaux d'investissement se maintiendront. Ainsi, les niveaux d'investissement réels effectués au Canada atlantique pourraient différer de façon importante des prévisions actuelles.

Hypothèses importantes
Un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché et aux activités d'exploitation et d'hypothèses financières ont été formulées par BCE dans la préparation de ses déclarations prospectives pour 2014 contenues dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter :

Hypothèses relatives à l'économie et au marché canadiens

- Une croissance du PIB du Canada de 2,2 % en 2014, selon la plus récente estimation de la Banque du Canada, soit une diminution de dix points de base comparativement à l'estimation antérieure de 2,3 %;
- Une croissance des niveaux d'emploi plus rapide qu'en 2013;
- Le maintien du niveau de concurrence dans le marché résidentiel et le marché d'affaires des services sur fil et sans fil;
- Une hausse du taux de pénétration, à un rythme toutefois moins rapide, du marché du sans-fil, en raison de l'adoption plus généralisée des téléphones intelligents, des tablettes et d'autres appareils 4G, de l'expansion du service LTE dans les marchés non urbains, de l'offre de nouvelles applications et de nouveaux services de données, ainsi que de l'augmentation de la population;
- Un marché publicitaire moins dynamique.

Hypothèses concernant notre secteur Services sans fil de Bell

- Une hausse du taux de pénétration, à un rythme toutefois moins rapide, du marché du sans-fil au Canada;
- Le maintien de la part de marché de Bell des activations nettes des services postpayés dans le sans-fil pour les entreprises titulaires;
- L'adoption continue des téléphones intelligents, des tablettes et des applications de données, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils 4G LTE et de nouveaux services de données;
- Notre capacité de monétiser l'augmentation au chapitre de l'utilisation des services de données et de l'abonnement des clients à de nouveaux services de données;
- La poursuite de l'expansion de notre réseau sans fil 4G LTE dans des régions rurales et dans de plus nombreux marchés urbains partout au Canada;
- Les perfectionnements technologiques constants apportés par les fabricants de combinés ainsi que l'accélération des vitesses de transmission qui permettent aux clients d'optimiser l'utilisation de nos services;
- L'absence d'incidence importante de nature financière, opérationnelle et concurrentielle découlant de modifications défavorables de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

Hypothèses concernant notre secteur Services sur fil de Bell

- L'intensification de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- Des offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels lancées par nos concurrents dans la câblodistribution dans les régions où nous fournissons des services sur fil;
- La stabilisation du taux d'érosion au chapitre des SAR résidentiels, à mesure que nous tirons parti de nos investissements dans les réseaux à large bande pour Télé Fibe, afin d'accroître la pénétration des trois produits par foyer, d'étendre notre part du marché des immeubles à logements multiples et de générer des tarifs plus élevés pour les ventes complémentaires de nos services Internet et de téléphonie résidentiels;
- La croissance du produit par foyer et l'effet de l'augmentation des tarifs, établis en fonction du marché, des produits résidentiels liés au taux de pénétration accru des trois produits par foyer;
- Une croissance des niveaux d'emploi et de l'économie plus rapide qu'en 2013;
- La migration continue des clients d'affaires vers les systèmes IP;
- Les pressions continues de la concurrence sur les prix dans nos marchés résidentiel, d'affaires et de gros;
- La capacité de réaliser des économies de coûts grâce à la réduction des postes de cadre à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, à l'efficience des centres d'appels, à l'amélioration de la productivité dans les services extérieurs, à la réduction des taux contractuels des fournisseurs, à la diminution des coûts d'impression et de mise à la poste, à la gestion des coûts relatifs au contenu et à la réduction du trafic non acheminé par notre propre réseau;
- La consommation croissante par les abonnés des services de télé par contournement et de vidéo en continu, la croissance prévue de la Télé Partout ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui exigera un niveau soutenu d'investissements constants.

Hypothèses concernant notre secteur Bell Média

- Un marché publicitaire moins dynamique pour Bell Média;
- Des coûts croissants pour obtenir de la programmation télé et du contenu de sports;
- La poursuite des acquisitions fructueuses d'émissions à cotes d'écoute élevées et de contenu différencié;
- La hausse normale des tarifs du marché pour le contenu de la télé spécialisée;
- L'établissement et le maintien d'ententes stratégiques quant à l'approvisionnement en contenu sur les quatre écrans;
- La réalisation complète des synergies de coûts découlant de l'intégration d'Astral au sein de Bell Média;
- L'absence d'incidence importante de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications défavorables de la réglementation dans les médias.

Hypothèses concernant notre secteur Bell Aliant

- La poursuite de la reprise économique;
- L'intensité soutenue de l'activité concurrentielle sur les marchés d'affaires et résidentiel;
- L'accentuation de la substitution des services sur fil par le sans-fil dans les marchés de Bell Aliant, mais en accusant un retard par rapport à d'autres régions du Canada;
- La stabilisation des pertes nettes au chapitre des SAR;
- Une demande constante pour le service FibreOP, alimentant les acquisitions de clients des services Internet et de télé IP à des niveaux similaires à ceux de 2013;
- La poursuite des réductions de coûts réalisées grâce à nos initiatives de productivité, permettant de compenser largement les hausses de coûts associées à la croissance de la clientèle des services de télé IP et des coûts liés au contenu télévisuel connexes, de même que les pressions inflationnistes normales.

Hypothèses financières concernant Bell (excluant Bell Aliant)

La section qui suit présente les principales hypothèses financières de Bell pour 2014 :

- Le maintien d'une marge consolidée du BAIIA ajusté relativement stable;
- L'augmentation de l'apport au BAIIA ajusté des services sans fil et l'expansion de la marge;
- L'amélioration du rythme de la diminution des produits et du BAIIA ajusté des services sur fil, d'un exercice à l'autre;
- Un coût total des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de Bell qui devrait s'établir à environ 310 millions $, selon un taux d'actualisation comptable estimatif de 4,9 %, qui se compose d'un coût estimatif des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi supérieur au BAIIA ajusté d'environ 220 millions $ et d'une charge financière nette estimative au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inférieure au BAIIA ajusté d'environ 90 millions $;
- Des besoins de capitalisation des régimes de retraite totalisant environ 350 millions $;
- Des impôts en espèces d'environ 600 millions $;
- Une charge d'intérêts nette d'environ 775 millions $, au lieu de 750 millions $;
- Des versements d'intérêts nets d'environ 775 millions $;
- Une évolution du fonds de roulement et des coûts liés aux indemnités de départ et autres d'environ 175 millions $.

Hypothèses financières concernant BCE

La section qui suit présente les principales hypothèses financières de BCE pour 2014 :

- Un coût total des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de BCE qui devrait s'établir à environ 390 millions $ comprenant un montant d'environ 80 millions $ lié à Bell Aliant, qui se compose d'un coût estimatif des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi supérieur au BAIIA ajusté d'environ 280 millions $ et d'une charge financière nette estimative au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inférieure au BAIIA ajusté d'environ 110 millions $;
- Une dotation aux amortissements supérieure d'environ 115 millions $ à celle de 2013;
- Une charge d'intérêts nette d'environ 925 millions $, au lieu de 900 millions $;
- Des ajustements fiscaux (par action) d'environ 0,04 $;
- Un taux d'imposition effectif d'environ 26 %;
- Une participation ne donnant pas le contrôle d'environ 280 millions $;
- Un dividende annuel sur les actions ordinaires de 2,47 $ par action.

Les hypothèses qui précèdent, bien qu'elles aient été considérées comme raisonnables par BCE le 7 août 2014, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon importante de nos attentes, telles qu'elles sont énoncées dans le présent communiqué.

Risques importants

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation financière pour 2014, sont énumérés ci-dessous. La réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre les résultats financiers cibles indiqués dans notre orientation financière pour 2014, dépend essentiellement du rendement de notre entreprise qui, à son tour, est assujetti à de nombreux risques.
Par conséquent, le lecteur est mis en garde contre le fait que tous les risques suivants sont susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, sans s'y limiter :

- L'intensité de l'activité de nos concurrents, ainsi que l'incidence connexe sur notre capacité à conserver nos clients actuels et à en attirer de nouveaux, de même que sur nos stratégies d'établissement des prix, sur nos résultats financiers et sur nos données opérationnelles, comme le PMU;
- Le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services, qui contribuent à réduire l'utilisation des services voix sur fil traditionnels;
- L'incidence défavorable des nouvelles technologies et de la fragmentation accrue au sein du marché de la distribution des services de télé de Bell Télé et des marchés de la télé et de la radio de Bell Média;
- La variabilité des coûts d'acquisition d'abonnés et de fidélisation de la clientèle compte tenu du nombre d'acquisitions d'abonnés, du volume de fidélisation, des ventes de téléphones intelligents et des rabais sur les combinés;
- Les initiatives et les procédures réglementaires, les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités;
- La conjoncture économique et les conditions du marché des capitaux, le niveau de confiance et des dépenses des consommateurs, la demande pour nos produits et services ainsi que les prix de ceux-ci;
- La dépendance considérable de Bell Média à l'égard d'une demande continue en publicité et l'incidence négative possible sur celle-ci des conditions économiques, des variations cycliques et saisonnières, ainsi que de la part d'audience et des cotes d'écoute;
- La complexité de notre gamme de produits, de nos plans tarifaires, de nos promotions, de nos plateformes technologiques et de nos systèmes de facturation;
- Notre incapacité à répondre aux attentes des clients et à élaborer un modèle de prestation de services à faible coût;
- Notre incapacité à mener les activités liées à l'évolution de notre réseau filaire et à respecter les échéanciers pour la mise à niveau et le déploiement du réseau conformément à nos objectifs en matière d'intensité du capital;
- Notre incapacité à maintenir la performance opérationnelle de notre réseau, étant donné une augmentation importante de la demande pour les services à large bande et du volume du trafic des services de données sans fil;
- Notre incapacité à prévoir les changements technologiques et à nous y adapter, à mettre à niveau nos réseaux et à offrir rapidement de nouveaux produits et services;
- Notre incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir, en temps opportun, des systèmes de technologies de l'information (TI) efficaces, ainsi que la complexité de notre environnement de TI et les coûts qui s'y rapportent;

- Notre incapacité à protéger nos centres de données, nos dossiers électroniques et physiques, ainsi que les renseignements qu'ils contiennent;
- Le maintien en poste des employés ainsi que leur rendement, et les interruptions de travail;
- Notre incapacité à réaliser nos impératifs stratégiques ainsi que nos plans de développement des affaires afin de produire les avantages attendus, y compris la poursuite de la mise en œuvre de nos initiatives de réduction des coûts visées;
- Une gestion inefficace du changement découlant de réorganisations et d'autres initiatives de la société ainsi que notre incapacité à intégrer avec succès les entreprises acquises et les unités d'affaires existantes;
- La volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi;
- Les événements ayant une incidence sur la capacité des tiers fournisseurs à nous fournir des produits et des services essentiels et notre capacité à acheter de tels produits et services;
- La qualité de notre réseau et de l'équipement à l'intention des clients et la mesure dans laquelle ils peuvent être sujets à des défauts de fabrication;
- Les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir et à les remplacer;
- Les risques en orbite liés aux satellites utilisés par Bell Télé;
- Un règlement défavorable des litiges, en particulier, des recours collectifs;
- Des modifications défavorables aux lois applicables;
- Les niveaux des dépenses d'investissement et autres, les exigences liées au financement et à la dette et notre incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités et mettre en œuvre notre plan d'affaires, de même que notre incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;
- Notre incapacité à supprimer certains services dans la mesure nécessaire pour améliorer la productivité du capital et l'efficience opérationnelle;
- Notre incapacité à rehausser nos pratiques et à effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses;
- Le vol de nos services de télé par satellite de radiodiffusion directe (SRD);
- La violation des droits d'auteur et l'utilisation non autorisée de notre contenu;
- Des impôts plus élevés découlant de nouveaux impôts, de la majoration des taux d'imposition ou de modifications apportées aux lois fiscales, et notre incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux;
- Les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils et de l'équipement sans fil;
- Notre incapacité à maintenir le service à la clientèle et à assurer le fonctionnement de nos réseaux si des épidémies, des pandémies et d'autres risques liés à la santé survenaient;
- La dépendance de BCE quant à la capacité de ses filiales, de ses partenariats et des autres entités dans lesquelles elle détient une participation de lui payer des dividendes ou de lui faire toute autre distribution;
- L'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE ou que la politique de dividendes de BCE sera maintenue;
- La volatilité des marchés boursiers;
- L'échéancier et la réalisation prévus de l'offre relative aux actions ordinaires et de la privatisation, qui sont assujettis à des conditions de clôture et à d'autres risques et incertitudes et pour lesquels rien ne garantit que les avantages anticipés seront réalisés;
- Les avantages qui devraient découler de la privatisation, qui dépendent de l'exécution rapide du regroupement et de l'intégration des activités, des méthodes et du personnel de Bell Aliant;

- La contribution attendue de la privatisation aux flux de trésorerie disponibles de BCE, qui est assujettie aux risques touchant les activités de Bell Aliant à la suite de la clôture de la privatisation, certains de ces risques étant décrits dans les rapports de gestion respectifs de BCE, de Bell Aliant et de Bell Aliant Communications régionales inc. (Bell Aliant GP) pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, mis à jour dans les rapports de gestion trimestriels de BCE, de Bell Aliant et de Bell Aliant GP.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également le rapport de gestion annuel 2013 de BCE, daté du 6 mars 2014 (inclus dans le rapport annuel 2013 de BCE) ainsi que les rapports de gestion du premier et du deuxième trimestre 2014 de BCE, datés du 5 mai 2014 et du 6 août 2014, respectivement, pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, ces documents étant déposés par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles au Sedar.com) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles au SEC.gov). Ces documents sont également disponibles au BCE.ca.

À PROPOS DE BCE
BCE est la plus grande entreprise de communications du Canada et fournit un ensemble complet et novateur de services de communications à large bande à ses clients résidentiels et d'affaires, sous les marques Bell Canada et Bell Aliant. Bell Média est la première entreprise canadienne de multimédias. Elle possède des actifs dans les secteurs de la télévision, de la radio et des médias numériques, y compris CTV, premier réseau de télévision du Canada, et les chaînes spécialisées les plus regardées au pays. Pour en savoir plus, visitez le site BCE.ca.

L'initiative de Bell « Bell Cause pour la cause » est dédiée à la promotion de la santé mentale au Canada, à la sensibilisation à l'échelle nationale par l'intermédiaire de campagnes de lutte contre la stigmatisation, comme le Grand Tour de Clara pour Bell cause pour la cause et la Journée Bell Cause pour la cause, et au financement important fourni par Bell pour l'accès aux soins communautaires, la recherche et les initiatives au travail. Pour en savoir plus, visitez le site Bell.ca/cause.

Questions des médias :
Jean Charles Robillard
Communications, Bell
(514) 870-4739
jean_charles.robillard@bell.ca

Questions des investisseurs :
Thane Fotopoulos
Relations avec les investisseurs, BCE
(514) 870-4619
thane.fotopoulos@bell.ca